



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Date de convocation du Conseil Municipal le 17 février 2017

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 22h00

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

RESSOURCES HUMAINES

DC.17.001 – Formations réalisées au cours du deuxième semestre 2016

PERSONNEL MUNICIPAL :

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « CACES R 372M cat 1 et 4 INITIALE Expérimentés » avec la société APAVE, s'élevant 720,00 € TTC, pour 1 agent du service de la Voirie-Réseaux.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « CACES R 372M cat 4 RECYCLAGE » avec la société APAVE, s'élevant 300,00 € TTC, pour 1 agent du service de la Voirie-Réseaux.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « CACES R 389 cat 3 RECYCLAGE » avec la société APAVE, s'élevant 600,00 € TTC, pour 2 agents du service Logistiques et Vie Urbaine.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Manipulation des extincteurs » avec la société SOCOTEC, s'élevant 492,00 € TTC, pour 13 agents des services : Bâtiment, Bibliothèque, Formalités Administratives – Élections – Vie Sociale – CCAS, Halte garderie, Jeunesse et Restauration.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Echafaudage Roulant : Montage, réception, utilisation et maintenance » avec la société SOCOTEC, s'élevant 480,00 € TTC, pour 2 agents des espaces verts.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Habilitation électrique BT Indices B1 INITIALE » avec la société SOCOTEC, s'élevant 360,00 € TTC, pour 1 agent du service Restauration.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Formation amiante : opérateur de chantier sous-section 4 – Initiale » avec la société SOCOTEC, s'élevant 468,00 € TTC, pour 1 agent du service Logistique et Vie Urbaine.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Formation amiante : opérateur de chantier sous-section 4 – Recyclage » avec la société SOCOTEC, s'élevant 312,00 € TTC, pour 1 agent du service Ressources Humaines.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Formation amiante : opérateur de chantier sous-section 4 – Recyclage » avec la société SOCOTEC, s'élevant 312,00 € TTC, pour 1 agent du service Ressources Humaines.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « BAFD Base » avec la société CEMEA, s'élevant 576,00 € TTC, pour 1 agent du service jeunesse.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Initiation aux gestes de 1ers secours et utilisation du défibrillateur semi-automatique » avec la société SDIS 45, s'élevant 58,00 € TTC, pour 1 agent du service jeunesse.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Formation civique et citoyenne » avec la société FRMJC, s'élevant 115,00 € TTC, pour 1 agent du service jeunesse.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Téléformation au logiciel Cegid visa Eau » avec la société CEGID Public, s'élevant 1 805,00 € TTC, pour 2 agents du service finances.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Civil Net RH Intranet : gestion des absences » avec la société CIRIL, s'élevant 1 155,00 € TTC, pour 1 agent du service Ressources Humaines.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « CIVIL net finances : Délocalisée immobilisation Gestion de l'inventaire » avec la société CIRIL, s'élevant 351,50 € TTC, pour 1 agent du service Moyens Généraux.

Formation continue : Signature d'une convention de formation professionnelle « Civil Net RH Intranet : gestion des absences » avec la société CIRIL, s'élevant 1 155,00 € TTC, pour 1 agent du service Ressources Humaines.

Soit un montant total de 9 259.50 € TTC

ELUS :

Formation continue : Formation professionnelle « Evolution des intercommunalités dans le Loiret : donner toute leur place aux citoyens » avec la société CIDEFE, dans le cadre de la convention, pour 2 Élus.

Formation continue : Formation professionnelle « Comment construire un projet local de santé avec et pour les populations ainsi qu'avec les professionnels de santé, les mutuelles, les agents du service public de santé ? » avec la société CIDEFE, dans le cadre de la convention, pour 1 Élu.

Soit un montant total de 0.00€ TTC

Le Conseil Municipal **prend acte** de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 2 mars 2017
et publication ou notification le : 2 mars 2017



Acte à classer

DC-17-001

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-03-20T16-19-57.00 (MI205152169)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170320-DC-17-001-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : formations réalisées au cours du deuxième semestre
2016

Date de décision : 20/03/2017



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.Acte : [dc.17.001.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/03/17 à 16:19

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 20/03/17 à 16:19

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 20/03/17 à 16:25

